



Paquet automobile : l'Europe prend un risque majeur, l'Avere-France appelle la France à défendre l'ambition du 100% électrique

Paris, le 16 décembre 2025

L'Avere-France prend acte des annonces de la Commission européenne concernant la révision du règlement CO2 qui prévoit de ramener l'objectif de baisse des émissions en 2035 pour les voitures et véhicules utilitaires de 100% à 90%, autorisant donc la vente de motorisations alternatives à l'électrique à condition que les émissions de ces véhicules soient compensées.

L'Avere-France, association pour le développement de la mobilité électrique, alerte sur cette proposition qui représente **un affaiblissement significatif du signal adressé aux industriels**, à rebours des besoins de visibilité indispensables pour poursuivre les investissements massifs déjà engagés dans les batteries, les véhicules électriques et les infrastructures de recharge. Alors même que la part de marché des véhicules 100% électriques en Europe a dépassé les 15% au 30 juin, **la Commission européenne introduit de l'incertitude dans la trajectoire au plus mauvais moment**, en affaiblissant le cap qui devait permettre à tout l'écosystème de changer d'échelle.

L'association se félicite en parallèle de l'initiative de la Commission européenne visant à accélérer l'électrification des flottes d'entreprise. En proposant d'introduire des objectifs nationaux à horizon 2030 et 2035 pour les entreprises de plus de 250 salariés, cette proposition reconnaît enfin au niveau européen le rôle structurant des flottes, tant sur le marché du neuf que sur celui de l'occasion. **Cette proposition ne saurait toutefois suffire à compenser l'affaiblissement de l'objectif de 2035.**

Un détour risqué alors que l'Europe doit accélérer

L'association rappelle pour autant qu'avec un objectif de réduction des émissions de 90 % dans 10 ans, une réalité demeure : la très grande majorité des véhicules vendus après 2035 devront être 100 % électriques pour atteindre la cible. L'avenir de l'automobile sera donc bien électrique, même si l'Europe donne l'impression d'hésiter entre la pédale de frein et celle d'accélérateur.

Cette proposition, qui doit encore suivre un parcours institutionnel semé d'embûches, constitue **un détour qui risque de ralentir la transition, de créer de l'incertitude et d'affaiblir l'ensemble de la chaîne de valeur** européenne de la mobilité électrique. Cette inflexion intervient au moment où les concurrents internationaux, en particulier chinois, poursuivent leur montée en puissance sur l'électrique et désormais sur les hybrides



rechargeables. En compliquant la trajectoire, l'Europe fait peser un risque réel sur sa capacité à rester compétitive à long terme.

Le Parlement européen et les Etats membres doivent être les garants de cette ambition

Il revient désormais aux colégislateurs européens de prendre toute la mesure de la révision du règlement CO₂ pour préserver l'ambition climatique, rétablir un signal clair pour l'ensemble de la filière, et soutenir un écosystème industriel européen déjà engagé dans l'électrification. Alors que la France ne semble pas partager les orientations dévoilées par la Commission européenne, l'Avere-France appelle le **Gouvernement français à défendre pleinement l'ambition qu'elle a contribué à bâtir** et à rester ferme sur un cap cohérent pour la compétitivité industrielle européenne.

Revenir sur l'objectif ou multiplier les flexibilités reviendrait à fragiliser une dynamique d'investissement déjà enclenchée, à envoyer un **signal contradictoire aux consommateurs européens et aux intérêts stratégiques de la France**. Alors que la mobilité électrique bat tous les records de parts de marché depuis trois mois dans l'Hexagone, le bilan prévisionnel de RTE publié le 9 décembre souligne néanmoins le retard de la France en matière d'électrification des usages. Cette stagnation de la consommation électrique prolonge notre dépendance aux énergies fossiles importées, souvent en provenance de pays susceptibles de nous être hostiles, tout en contribuant à creuser notre balance commerciale de plus de 60 milliards d'euros par an.

Dans ce contexte, l'Avere-France réaffirme sa mobilisation pour contribuer à une révision du règlement qui reste à la hauteur des enjeux, protège la souveraineté industrielle européenne et permette de poursuivre l'objectif d'une mobilité **réellement** zéro-émission.

À propos de l'Avere-France : L'Avere-France, créée en 1978, est l'association nationale pour le développement de la mobilité électrique en France. Avec plus de 250 adhérents, l'Association fédère un écosystème diversifié d'acteurs engagés dans la transition énergétique. Tiers de confiance pour les pouvoirs publics, les professionnels, les médias et le grand public, l'Avere-France publie régulièrement des contenus de référence sur les questions d'électromobilité (batterie et hydrogène). L'association est fortement impliquée dans les projets de développement et de promotion de la mobilité électrique auprès des pouvoirs publics, tant au niveau national que régional. De plus, l'Avere-France pilote le programme Advenir, qui contribue de manière significative au développement des infrastructures de recharge en France par du financement et de la formation.

Contact presse : Martin Kolle | martin.kolle@lobbycom.fr | 06 89 70 17 51